



## L'argent et mes choix

*« ...en sorte que nous ne voulions pas, quant à nous,  
...richesse plus que pauvreté,  
honneur plus que déshonneur... »  
Exercice Spirituel 23*

Nous **prierons** sur le texte de **Luc 19, 1-10**

Zachée : « *Je vais donner aux pauvres la moitié de mes biens.* »

Pour nous éclairer et nourrir notre relecture et notre partage, nous pourrions lire ou relire (Pièces jointes) :

- les points 4 et 12 b, extraits des **Principes généraux** de la CVX
- la Lettre « Projet » n°147 de la Communauté Mondiale de Novembre 2010 à propos de la **Coresponsabilité financière pour la mission**
- la **Lettre du Trésorier Régional** à propos de notre contribution financière

Au moment où je dois apporter ma contribution financière à ma Communauté (cf. Courrier du Trésorier Régional), je peux m'interroger sur mes choix concrets de vie. Ils passent le plus souvent par l'argent. Qu'en est-il de ma liberté ? Quels sont mes choix ?

### **Relecture et partage**

- ⇒ Où va mon argent ? Goût de la consommation ? Accumulation de bien ? Besoin de sécurité ? Solidarité ?
  - ⇒ L'argent et le pouvoir vont souvent de pair : qu'en est-il dans ma propre vie (dépendances familiales, aumône...) ?
  - ⇒ En quoi l'argent ou le manque d'argent est-il, pour moi, facteur de liberté ou d'enfermement ? Qu'est ce qui me conduit à plus de liberté ?
-

## **PRINCIPES GENERAUX DE LA COMMUNAUTE DE VIE CHRETIENNE**

4. Notre Communauté se compose de chrétiens: hommes et femmes, adultes et jeunes, de toutes conditions sociales, qui veulent suivre Jésus-Christ de plus près et travailler avec lui à l'édification du Royaume, et qui ont reconnu en la Communauté de Vie Chrétienne leur vocation particulière dans l'Eglise.

Notre but est de devenir des chrétiens engagés, en portant témoignage des valeurs humaines et évangéliques qui, dans l'Eglise et la société, touchent à la dignité de la personne, au bien-être de la vie familiale et à l'intégrité de la création.

**Nous sommes particulièrement conscients du besoin urgent de travailler pour la justice par une option préférentielle pour les pauvres et un style de vie simple qui exprime notre liberté et notre solidarité avec eux.**

Pour mieux préparer nos membres au témoignage et au service apostoliques, spécialement dans notre milieu de vie, nous réunissons, dans des communautés, des personnes qui ressentent un besoin plus urgent de faire l'unité de leur vie humaine en toutes ses dimensions et de leur foi chrétienne dans sa plénitude, selon notre charisme.

Nous recherchons donc cette unité de vie, en réponse à l'appel du Christ, au milieu du monde dans lequel nous vivons.

### **12. Manière de vivre**

b) Puisque la Communauté de Vie Chrétienne vise à travailler avec le Christ pour faire avancer le règne de Dieu, chaque membre est appelé à une participation active dans le vaste champ du service apostolique. Le discernement apostolique, individuel et communautaire, est la façon courante de découvrir comment, de la meilleure façon possible, rendre concrètement le Christ présent à notre monde. Notre mission vaste et exigeante requiert de chaque membre une volonté de participer à la vie sociale et politique et de développer ses qualités humaines et ses aptitudes professionnelles pour devenir des travailleurs plus compétents et des témoins convaincants. Elle requiert, de plus, la simplicité dans tous les aspects de la vie, pour suivre de plus près le Christ en sa pauvreté et pour conserver la liberté intérieure apostolique

---

## PROJETS

No.147, Novembre 2010

Original : Espagnol

**CHRISTIAN LIFE COMMUNITY COMMUNAUTÉ DE VIE CHRÉTIENNE COMUNIDAD DE VIDA CRISTIANA**

**Un lien entre le Conseil Exécutif et la Communauté Mondiale de Vie Chrétienne**

### **Coresponsabilité financière pour la mission**

La Journée Mondiale de la CVX est l'occasion de reconnaître la grâce d'appartenir à une communauté mondiale. Chaque année, une thématique spécifique est proposée afin de nous permettre de croître dans notre identité. Pour la célébration de 2011, nous proposons une réflexion sur le style de communauté que nous sommes appelés à adopter, en prenant comme point de référence la coresponsabilité financière dans la CVX.

#### **Amour Fraternel - Solidarité Concrète**

En termes simples, nous pouvons dire que les chrétiens sont ceux qui suivent le Christ. L'amour de Dieu (avec Lui, par Lui et en Lui) fut proclamé par les premières communautés chrétiennes qui, remplies de l'Esprit Saint, l'ont exprimé de manière concrète par des actions et des comportements reflétant une nouvelle manière de se comporter en être humain.

Différentes lettres et documents du premier siècle soulignent avec insistance que l'amour fraternel était un comportement qui caractérisait les premiers chrétiens : « Voyez comme ils s'aiment », « ils s'aiment les uns les autres presque avant de se connaître ». La manière de se comporter était une conséquence des paroles de Jésus : « A cela, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples, à l'amour que vous aurez les uns pour les autres » (**Jn 13, 35**). Les premiers chrétiens ne se sont pas constitués en une communauté spirituelle de personnes dévotes ou d'individus pieux qui attendaient leur salut. Au contraire, par leurs actes de miséricorde, de charité, d'attention aux autres, ils se présentèrent comme une manière alternative de vivre en société. Grâce à cela, ils se différenciaient clairement de leurs contemporains. Ils ont formé, pour leur époque, des communautés de vie alternatives.

Cette manière que les chrétiens avaient de vivre les relations s'exprime spécifiquement dans la solidarité avec les plus pauvres et les nécessiteux. Comme l'expriment clairement les textes des **Actes 2, 44-45** et **Actes 4, 34-35**, la communauté s'est structurée de telle manière que ses membres réalisaient des actions spécifiques pour subvenir aux besoins les uns des autres. L'amour fraternel favorise la responsabilité réciproque de tous dans la communauté. La dynamique de réciprocité, « les uns avec les autres », est proprement communautaire parce qu'elle dépasse les barrières de l'individualisme et de l'égoïsme. Dans le Nouveau Testament, les expressions sur ce point sont abondantes. De plus, les premiers chrétiens ne se limitaient pas seulement à ceux de leur groupe, mais ils s'efforçaient aussi de sortir des limites de leur groupe pour se mettre au service des plus nécessiteux de leur temps.

#### **L'appartenance à une communauté mondiale**

Appartenir à une communauté mondiale est une grâce qui rend possible de rencontrer des points communs avec des personnes issues de plus de 80 pays, avec des cultures et des langues différentes. Nous ne nous connaissons pas, mais nous savons que des liens de fraternité nous unissent. (Ceux qui ont participé à une Assemblée Mondiale ou à une rencontre internationale peuvent témoigner de cela). Pour que cela soit possible, il faut garantir un minimum commun entre les différentes communautés. Par exemple, l'expérience des Exercices Spirituels ne peut pas être seulement un privilège de communautés qui ont les moyens financiers leur permettant d'assumer le coût d'une retraite de 8 jours, tandis que d'autres ne peuvent même pas subvenir à leurs besoins les plus basiques comme le transport, l'alimentation...

Appartenir à une communauté mondiale, c'est aussi prendre conscience des différences économiques, sociales, politiques qu'affrontent les membres de notre communauté en différents

endroits du monde. Cela devrait nous rendre encore plus responsables du destin des autres. Prenons seulement un exemple, à partir de statistiques de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation. « Etat de l'insécurité alimentaire dans le Monde en 2008 ») pour 2008, qui mentionnaient un certain nombre de pays avec les seuils les plus critiques de malnutrition parmi lesquels se trouvent quelques pays affiliés à la CVX ou quelques autres en processus d'affiliation :

### **Faim modérément importante (20-34% de la population)**

- Bolivie - Cameroun - Inde – Kenya – Nicaragua - République Dominicaine - Sri Lanka  
En processus d'affiliation :  
- Botswana - Congo Brazzaville - Soudan – Cambodge

### **Faim très importante (plus de 35% de la population)**

- Madagascar - R.D. Congo - Rwanda – Zambie - Zimbabwe  
En processus d'affiliation :  
- Tchad - Ethiopie – Togo

Par cet exemple, nous voulons montrer que croître en communauté et avoir une foi adulte est en corrélation positive avec la coresponsabilité financière. Il y a des personnes qui s'interrogent sur la nécessité de l'argent dans une organisation à vocation spirituelle dont l'adhésion est libre ! Demandent pourquoi il est nécessaire de récolter de l'argent si rien ne coûte (par cet exemple, la réunion d'équipe). Cette attitude se base sur la méconnaissance d'un fait simple de la vie humaine : les moyens représentent un coût que quelqu'un doit payer. Quand un groupe se réunit «gratuitement» en profitant de l'espace d'une paroisse ou d'un collège qui ne réclame rien pour cela, nous devons être conscients que quelqu'un paie la lumière, l'eau et l'entretien de ce lieu de réunion. Le fait qu'ils ne nous réclament aucune participation financière pour l'utilisation de ce local ne signifie pas que cela ne leur coûte rien, cela signifie plutôt que quelqu'un d'autre est en train de le financer pour nous. Ai-je une idée de qui paie pour le lieu où nous nous réunissons ? Ou comment sont assurés les coûts d'utilisation du Centre ou du Secrétariat où nous tenons notre Assemblée nationale ou les activités de l'Exco (Comité Exécutif) au niveau national ou régional ?

Il est important de revoir quelques unes de nos habitudes qui ne nous aident pas à croître comme corps apostolique : l'un ne veut pas payer car il se méfie des personnes ou de la structure, un autre parce qu'il ne voit pas le sens du paiement, ou parce qu'il ne se sent pas partie prenante de la communauté et de sa mission ou simplement par négligence. *Quelles habitudes parmi celles-ci ou d'autres sont-elles présentes dans ma communauté ?* Il est évident que, parmi les communautés, tous les membres n'ont pas les mêmes possibilités, ni les mêmes nécessités économiques. Par exemple, la capacité de soutenir financièrement la communauté plus large peut varier considérablement parmi mes équipiers immédiats. C'est pour cette raison que les communautés nationales, régionales, locales doivent chercher le meilleur système de coresponsabilité. Tout en respectant la diversité des situations, la communauté devrait nous aider à revoir notre manière d'agir pour nous permettre de vérifier si nous agissons réellement selon nos possibilités.

À partir de là, la générosité économique de nos membres va beaucoup plus loin qu'un système de cotisations. En de nombreux lieux, nous pouvons admirer les sacrifices réalisés pour l'apostolat par de nombreux membres, prenant en charge eux-mêmes les frais de transport, de matériel et autres. Dans des pays non développés, pour donner la catéchèse ou réaliser un apostolat social, certains de nos membres parcourent à pied de grandes distances. Déjà, nous réalisons beaucoup et parfois, héroïquement! Quelques communautés nationales, parfois en collaboration avec d'autres institutions, développent, entre autres, des œuvres propres comme des collèges, des ONG, des maisons de retraite, des foyers d'enfants (Seulement pour citer quelques œuvres de CVX nationales : l'Italie, l'Uruguay et la Corée du Sud ont des foyers d'enfants; la France des maisons de retraite ; les Philippines, l'Equateur et

le Paraguay, des ONG ; le Kenya et Hong Kong, des écoles.). Comment j'apporte ma contribution (que ce soit en termes de temps, de soutien ou d'argent) à l'apostolat de ma communauté? Comment la coresponsabilité financière pourrait-elle améliorer la mission dans ma communauté ? Dans les Exercices Spirituels de St Ignace, la Contemplation pour obtenir l'Amour commence par cette note : « L'amour doit se mettre davantage dans les œuvres que dans les paroles ». Si la CVX est importante pour ses membres, cela doit se refléter dans beaucoup d'attitudes et de comportements, et en particulier dans la coresponsabilité financière. Si, au contraire, cela n'est pas évident dans la vie communautaire des membres, c'est parce qu'il faut encore approfondir le mystère infini de l'amour de Dieu puisque « là où est ton *trésor*, là aussi sera ton cœur » (Mt 6,21).

### Co-responsabilité économique dans la CVX

Comme en toute institution, la CVX requiert des moyens économiques pour pouvoir développer sa mission de manière efficace. Pour nous, les moyens doivent toujours être au service de la mission parce que notre finalité n'est pas à l'intérieur de la communauté, sinon au-dehors : « avec une urgence particulière, nous sentons la nécessité de travailler pour la justice, avec une option préférentielle pour les pauvres » (PG 4). Quand nous projetons des structures (globales, nationales, régionales ou locales) et des budgets, notre but doit être un monde plus humain et divin spécialement pour les plus pauvres, qu'ils soient ou non nos membres.

Approfondir le thème de la coresponsabilité financière est une question importante et nécessaire pour le futur de la CVX mondiale. A l'Assemblée Mondiale de Fatima en 2008 (3.14), il a été affirmé que la coresponsabilité économique «était une expression essentielle de notre appartenance à une Communauté Mondiale et un moyen nécessaire pour parvenir à être un corps apostolique. Être responsables les uns des autres est un aspect essentiel de la vie communautaire. Nous reconnaissons la nécessité de développer les initiatives existantes et quelques nouvelles pour financer tant les dépenses de fonctionnement que les projets apostoliques spéciaux ».

La CVX Mondiale utilise deux types de fonds :

**Fond opératif** : Il permet le fonctionnement de la structure ou de l'institution de la Communauté Mondiale à partir de l'action du Conseil Exécutif. Ce fond est principalement alimenté par le système des cotisations payées par les communautés nationales. Bien que le budget soit modeste pour la taille de la Communauté, chaque année, nous avons des problèmes pour le boucler et des déficits se sont accumulés depuis plusieurs années. Par exemple, pour l'exercice comptable de 2009, 38% de communautés affiliées ne se sont pas acquittées de leurs cotisations.

Dans la CVX, la coresponsabilité financière est clairement mise en évidence dans la formule qui a été imaginée pour établir les cotisations des communautés nationales qui alimentent ce fond. On prend en compte deux variables : le nombre de membres et la parité de pouvoir d'achat (PPA) (Indicateur économique qui sert à comparer de manière réaliste le niveau de vie entre différents pays, prenant en compte le Produit intérieur brut par tête d'habitant en termes de coût de la vie dans chaque pays (en anglais : Purchasing Power Parity – PPP)). Ainsi, se distribue « la responsabilité » en accord avec cette formule où un changement d'une des variables (par exemple, l'augmentation ou la diminution du nombre de membres dans une communauté nationale) modifie la cotisation de tous, en la réduisant ou en l'augmentant selon le cas.

**Fonds spéciaux** : Servent principalement pour soutenir les processus des communautés pauvres ou des apostolats qui viennent en aide aux plus nécessiteux. Bien que ces fonds soient très importants pour la vie de la Communauté Mondiale, nous n'avons jamais eu un processus systématique pour l'alimenter. Ces fonds dépendent de l'une ou l'autre communauté ou d'un membre qui réalise un don de manière spontanée, ce qui arrive très rarement. Ces fonds et leurs objectifs servent :

- **Afrique** : financement de rencontres internationales ou d'activités régionales en Afrique
- **Apostolique** : potentialiser les œuvres et les apostolats de la CVX. Ce désir surgit d'une recommandation de l'Assemblée Mondiale de Fatima (3.14c). En 2010, nous avons soutenu des projets spécifiques dans nos communautés les plus nécessiteuses.
- **Formation**: soutenir des activités de formation. Par exemple, le cours Magis en Amérique Latine dans ses différentes versions et les cours de leadership (2) en Afrique en 2009.
- **Advocacy**: soumettre des activités d'advocacy spécialement aux organisations internationales (comme l'ONU et le Forum Social Mondial )

### **Pour la célébration de la Journée Mondiale**

Prenant en compte les points développés dans ce *Projet 147*, nous vous proposons une double action commune qui peut être réalisée par chaque communauté comme partie d'un seul corps apostolique mondial :

Approfondir et réfléchir en communautés/groupes sur le sens de la « Coresponsabilité financière au sein de la CVX » en insistant davantage sur les questions contenues dans ce Projets 147.

Organiser une collecte où l'argent recueilli soutiendrait un des fonds spéciaux de la CVX Mondiale (Chaque communauté nationale déterminerait quel(s) fond(s) elle souhaite soutenir et en avise le Secrétariat Mondial : [exsec@cvx-clc.net](mailto:exsec@cvx-clc.net)) et qui serait offert lors de l'Eucharistie célébrée à l'occasion de la Journée Mondiale comme signe de la coresponsabilité dans la mission.

Pour terminer, nous vous demandons de nous partager des notes et des photos de la célébration à l'adresse : [webmaster@cvx-clc.net](mailto:webmaster@cvx-clc.net) . Comme l'année passée, il y aura une section spéciale sur notre site web : [www.cvx-clc.net](http://www.cvx-clc.net)

Unis par la prière et le service comme une Communauté Mondiale,

Franklin Ibáñez – Sofía Montañez  
Secrétaire exécutif

Daniela Frank  
Présidente

## **Notre contribution financière à la CVX : un véritable enjeu spirituel !**

Chers amis,

**L'Équipe Service Régionale, au nom de l'ensemble de la Communauté Vie Chrétienne** tient à vous remercier chaleureusement pour votre contribution à la vie de la communauté et comme chaque année vous invite à la renouveler.

Les moyens financiers que nous nous donnons, disent aussi quelque chose de ce que nous essayons de vivre ensemble.

Conforté par le congrès de Nevers, chacun de nous est appelé à donner à la CVX les moyens de réaliser sa mission en déterminant le montant de sa contribution financière selon ses ressources. Celle-ci est le signe de notre appartenance à notre Communauté, de notre désir de la soutenir et de vivre concrètement la solidarité.

- **APPARTENANCE** à une communauté librement choisie, et dont je partage la vocation et la mission

- **SOUTIEN** à une communauté qui nous accueille, à qui nous voulons donner **les moyens de ses objectifs**,
- **SOLIDARITE** avec l'ensemble des régions, de France et du monde.

**Le temps est donc venu de verser votre contribution pour 2010/2011, après en avoir parlé en communauté locale.** Pour cette participation, passer d'une démarche individuelle à une démarche vécue en communauté locale participe à la croissance de cette dernière.

Depuis plusieurs années la Communauté Nationale nous demande de suivre la décision votée lors de l'Assemblée Générale de 2000 :

« Chaque membre verse une **[contribution] financière annuelle représentant 5 à 10 % d'un revenu mensuel** » (...) « Toutes les situations individuelles possibles peuvent et doivent être partagées en groupe ou avec les responsables concernés, de façon à ce que chacun ait le souci du bien commun, sans que cette question financière ne devienne un obstacle »

**Votre contribution financière** permet à **notre communauté régionale** :

**Important**

- de fonctionner (ESR, ESDiocèses,)
- **d'indemniser nos accompagnateurs prêtres ou religieux**
- de prendre en charge tout ou partie des frais engagés par un membre appelé par l'ESR à se former pour le service de la Communauté ou déjà dans un service d'accompagnement ou en équipe service
- de soutenir chaque membre, qui en fait la demande auprès du trésorier, pour alléger le coût d'une retraite ou d'un temps fort de la Communauté et lui permettre d'y participer

elle permet à notre **Communauté Nationale** :

- de fonctionner et de coordonner les régions
- de communiquer (Nouvelle revue vie chrétienne, la Lettre du CN, site CVX.com, divers doc. de formation)
- d'assurer les actions de formation (responsables de CL, sessions un pas de plus, sessions « servir la communauté », WE engagement)
- **de contribuer à la coordination mondiale de CVX et au soutien de certaines communautés naissantes (Lituanie,...)**
- d'accompagner les centres du Haumont, de Biviers, le CISED (lieu d'accueil pour les étudiants étrangers),

## Quelles sont nos dépenses au niveau national?

*(Les chiffres ci-dessous viennent du budget prévisionnel 2010-2011 voté lors de l'AG 2010)*

Nos dépenses courantes sur l'exercice 2010-2011 représenteront environ 750 000 Euros soit 135 €\* par membre (inclus les membres en accueil) et se répartissent ainsi :

Dépenses courantes en k€		Total	%
<b>Vie communautaire</b>	Rencontres régionales et nationales, équipes service, comité national, assemblée générale	137,2	18,3%
<b>Communication</b>	Nouvelle revue vie chrétienne, internet	110,6	14,8%
<b>Accompagnement</b>	Assistants et accompagnateurs	162,6	21,8%
<b>Secrétariat</b>	47 rue de la Roquette	115,7	15,5%
<b>Formation</b>	Equipes service formation, retraites et sessions	102,7	13,7%
<b>Mondial</b>	Cotisations, provision assemblée mondiale	40,2	5,4%

<b>Locaux</b>	47 rue de la Roquette	42,7	5,7%
<b>Missions communautaires</b>	Soutien aux centres spirituels, CISED, CPU	20,0	2,7%
<b>Partenariats</b>	MEJ, GVE, RJI	7,2	1,0%
<b>Projets</b>	Gouvernance, pré-étude, communication	6,0	0,8%
<b>Divers</b>		2,8	0,4%
<b>TOTAL</b>		<b>747,5</b>	

### **Quelles sont nos ressources ? Les ressources courantes proviennent uniquement**

- des membres de la Communauté sous forme de contribution annuelle (objet de ce courrier)
- ou de dons qui sont en majorité des abandons de remboursement de frais.

### **En Bretagne pour 2009/2010 :**

La contribution moyenne est de 111€ par membre (en progression par rapport à l'année précédente)

90% des membres ont participé (en baisse par rapport à l'année précédente)

Environ 58% de votre cotisation est reversée au niveau national, le reste servant à couvrir les frais de fonctionnement régional (cf au recto)

### **Quelques conseils pratiques :**

- **Chaque membre sans exception doit verser une participation annuelle à la mesure de ses moyens**, (cf+ haut la fourchette donnée par la CVX qui est de 5 à 10% d'un revenu mensuel). Si problème il y a, pourquoi ne pas échanger en CL ou avec votre responsable, ou avec le trésorier ?
- **Quand verser sa participation ? A la réunion de CL qui suit la réception de cette lettre et de toutes façons avant le 15 mars 2011** (certains de vos chèques pouvant être encaissés jusqu'au 15 août 2011) une partie de notre participation au national devant être versée à cette date.
- Le budget CVX est établi du 1<sup>er</sup> septembre 2010 au 31 août 2011, pour coller à la réalité du fonctionnement de la communauté. **Nous vous invitons donc à prévoir la fin de vos versements au plus tard le 15 août 2011.** Au 31 Août 2011 les structures régionales vont changer et le compte CVX Bretagne sera clos...
- Un reçu fiscal vous sera envoyé si vous le désirez, au début de l'année 2012 pour votre déclaration fiscale. Si vous êtes imposable, rappelez-vous que 66% de votre don est déductible des impôts ; ainsi un don de 100€ ne vous coûtera que 34 €, merci d'en tenir compte.
- **Cette année encore nous nous donnons comme objectif d'arriver à 100% de participants.** En réfléchissant à sa contribution, avec l'aide de sa communauté locale, **chacun est invité à un déplacement** pour sortir d'une logique associative et aller vers une dimension communautaire

**Nous vous remercions de votre générosité** et nous vous souhaitons, avec l'aide de saint Ignace, une année riche en échanges et partages dans votre communauté locale ou votre équipe d'accueil, au sein de notre région et en communion avec les Communautés nationale et mondiale.